UNES AMBERT LIVRADOIS FOREZ (Puy-de-Dôme)

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

SEANCE EN DATE DU 26 septembre 2019

Présents: cf. liste annexe

Resu le 04/100MMUNAUTE DE COMM

Secrétaire de séance : Patrick Grangier

Date de la convocation du Conseil de Communauté : 18 septembre 2019

Lieu de convocation du Conseil de Communauté : Salle des Fêtes de Saint-Ferréol des Côtes

Délibération n°29

ACTUALISATION DES TARIFS DES PRESTATIONS EXERCEES PAR LE SPANC ALF

Vu le règlement du SPANC,

Vu la délibération n°15 du 7 mars 2019 fixant modification du règlement intérieur du SPANC de la Communauté de communes AMBERT LIVRADOIS FOREZ.

M. Le Président expose les tarifs 2020 des prestations SPANC et rappelle que ceux-ci ont reçu un avis favorable de la part du bureau communautaire

BUDGET SPANC:

Prestations	TARIFS 2018 en €	TARIFS 2020 en €
Contrôle diagnostic et périodique	80	85
Contrôle de conception	100	105
Contrôle de réalisation	100	105
Diagnostic en cas de vente	150	160
Localisation fosse	150	160
Pénalité en cas de refus	120	125

Après avoir écouté cet exposé et délibéré, le Conseil communautaire, à l'unanimité décide :

- de réactualiser les tarifs du SPANC à compter du 1er janvier 2020 ;
- de charger Monsieur le Président de l'ensemble des démarches nécessaires à la réalisation de la présente délibération.

Pour extrait conforme, Le Président,

Jean-Claude DAURAT

Le Président

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- informe qu'en application des dispositions de l'article L.2131-1 du CGCT et de l'article R. 421-5 du Code de justice administrative, la présente délibération peut faire l'objet d'un recours, devant le Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou affichage, ainsi que de sa transmission au représentant de l'Etat.

- Publiée ou affichée le